

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Devenir mécène des PEP 66...



■ SOLIDARITÉ ■ ÉGALITÉ ■ CITOYENNETÉ ■ LAÏCITÉ

Les
PEP⁶⁶
Pays Catalans et Fenolletès
La solidarité en action

SOMMAIRE

- Le mot du Directeur Général des P.E.P. 66 p. 3

- La Fédération des P.E.P. p. 4-5

- L'Association Départementale des P.E.P. 66 p. 6-7

- Pourquoi devenir mécène ? p. 8

- Le projet «CAP RÉUSSITE» p. 9-10

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le mouvement PEP combat le cloisonnement social et toutes ses actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales, l'objectif étant la construction d'une société inclusive. Cette société s'adapte aux différentes personnes, quelles que soient leurs situations et assure à chacun d'eux la possibilité de se réaliser, en veillant à ce

que la solidarité et le respect des autres soient garantis. La construction d'une société inclusive passe par des attentes d'évolutions politiques, mais elle passe aussi par des actions citoyennes au niveau local et national, ce que font les PEP depuis leur création en 1915.

Au-delà des besoins fondamentaux depuis longtemps repérés, il en existe aujourd'hui de nouveaux, qui sont la conséquence des récentes évolutions sociales.

Les PEP66 s'emploient à analyser le tissu social local, à identifier les nouvelles difficultés et s'organisent pour y répondre seul ou en partenariat avec les pouvoirs publics ou d'autres associations.

Nous avons ainsi construit progressivement un faisceau de dispositifs d'actions permettant de déployer ces interventions dans le domaine social (Protection de l'Enfance, accompagnement de jeunes sous-main de justice, Formation, Insertion), médico-social (Handicap Enfance et Personnes-âgées), de la culture-loisirs et formation, organisés à partir de 4 pôles avec différents domaines d'activités.

En plus de 100 ans d'existence, les PEP 66 ont développé un ensemble de compétences qui font d'eux un partenaire incontournable des pouvoirs publics, des enseignants et des familles, et représentent un acteur majeur de l'éducation populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Parce que notre association est au service de la justice sociale, nous gérons, entre autre, des services d'éducation et de loisirs au sein desquels des enfants vulnérables sont pris en charge quotidiennement.

Afin de permettre à leurs parents de mieux les accompagner dans leur scolarité, nous avons fait le choix cette année de porter une attention particulière à la parentalité de leurs familles.

C'est pour cela que nous avons élaboré «CAP RÉUSSITE» avec un souhait de pouvoir permettre à ces enfants et leurs familles de partager des sorties culturelles, environnementales, d'éveil.

Aujourd'hui, l'association se permet donc de faire appel à ses partenaires pour financer ce volet du projet.

Parce que c'est tous ensemble que nous réussirons à mettre en place une société inclusive, je vous remercie par avance de votre soutien .

Le Directeur général de l'A.D.P.E.P. 66
Franck PECQUEUR

A handwritten signature in blue ink, reading 'Franck PECQUEUR', written over a horizontal line.

LA FÉDÉRATION DES P.E.P.

■ L'HISTORIQUE

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public est créée en 1915 par des universitaires entourés d'Enseignants et amis de l'école publique, pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique : c'est l'époque du fameux «sou des pupilles».

Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en Associations départementales autonomes, puis se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union.

Dès 1926, les «AD» étendent leur assistance aux pupilles de l'école publique que sont «tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquenté les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale».

La création du Centre d'ODEILLO (Pyrénées-Orien-

tales), qui accueille des tuberculeux, marque le début de l'action des P.E.P. dans le secteur sanitaire, avec une préoccupation constante pour la santé des enfants (colonies sanitaires, centres d'oxygénation...). Les P.E.P. accompagnent par ailleurs la politique d'envoi des enfants «vers la nature et l'air pur» en créant des colonies de vacances.

Les années 50 : l'activité des P.E.P. se développe dans des domaines plus proches de l'école, plus complémentaires de l'activité scolaire proprement dite, sous la forme de l'organisation de classes de découvertes ; l'aide à l'enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l'école et de la politique menée en matière de santé.

En parallèle, la création du premier I.M.E. P.E.P. à NEUVY SUR BARANGEON (18) en 1953 marque le début du développement de l'action des P.E.P. en faveur de l'enfance handicapée.

A partir de 1986, les P.E.P. mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l'école qui se structureront sous l'appellation S.A.P.A.D. (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile aux enfants malades ou accidentés).

Aujourd'hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les P.E.P. inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.



■ 100 ANS D' ACTIONS ET D' INNOVATIONS SOCIALES

C'est dans un contexte de guerre et autour de vraies valeurs à défendre et à promouvoir que naissent les PEP en juillet 1915.

Leurs fondateurs sont membres ou proches de l'école républicaine. Ce sont de grands institutionnels, des universitaires de talent ; quelques noms, parmi d'autres : Emile Durkheim, le fondateur de la sociologie, Xavier Léon, le fondateur de la Revue de Métaphysique et de Morale, Louis Liard, le vice-recteur de l'académie de Paris, Pauline Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles.

Ils savent que c'est par l'école qu'on peut éduquer les hommes et les citoyens : il faut donc défendre l'école de la République, et cette idée majeure d'émancipation.

Pour la défendre pleinement, il faut qu'à côté de l'école, dans le monde qui l'environne, se mettent en place des dispositifs, des associations solidaires.

L'ambition de ces associations sera de mettre en place des actions pour garantir le droit de tous les enfants, et prioritairement celui des plus démunis, à une scolarité réussie, condition première d'un projet de vie ensuite réussi.

Depuis 100 ans, c'est donc pour une société plus solidaire et inclusive que les PEP agissent et innovent au quotidien !

**AGIR POUR
UNE SOCIÉTÉ
INCLUSIVE**

■ POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public), c'est un réseau de 123 associations de proximité fédérées au sein d'une Fédération Générale qui agit pour une société inclusive.

LA FGPEP (Fédération Générale des PEP) est donc un réseau et un mouvement de transformation sociale.

Ces dernières années, elle a promu la notion de société inclusive, garante de l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins, à la vie sociale et à l'emploi.

Elle intervient dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Éducation, des loisirs, du social, du médico-social et du sanitaire, sur l'ensemble des départements français.

Chaque année les PEP accompagnent 1 300 000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles.

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES P.E.P. 66

*«Pour le droit et l'accès de tous à l'éducation,
à la culture, à la santé, au travail, aux loisirs et à la vie sociale.»*

Issue de ce mouvement humaniste, l'A.D.P.E.P. des Pyrénées-Orientales a été déclarée à la Préfecture sous le n° 80 en date du 26 janvier 1917.

C'est une Association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Elle est affiliée à la Fédération Générale des P.E.P. et adhère à une Union Régionale.

Son programme d'action défini par les Pupilles de l'Enseignement Public, répond aux objectifs suivants :

- Éduquer au civisme et à la responsabilité,
- Former à travers les enfants et les adultes des hommes responsables, des travailleurs conscients de leurs droits et de leurs devoirs, des citoyens avisés et solidaires,
- Promouvoir une conception globale de l'éducation,
- Aider à insérer dans la société par l'éducation,
- Affirmer, vivre et réaliser en toute indépendance, la complémentarité des P.E.P et du service public et laïque d'éducation et de formation,

- Veiller à tous les niveaux du mouvement à la prédominance des élus de l'Association,

- Associer les personnels de l'Éducation Nationale et toutes personnes (adhérents, parents, salariés P.E.P....) attachée aux même valeurs, à l'élaboration et à la conduite des projets des P.E.P.,

- Rechercher dans toute action la qualité en évaluant et en mesurant les résultats,

- Inscrire nos actions dans les démarches socio-éducatives internationales et notamment européennes sans aucun renoncement à l'éthique du mouvement.

L'A.D.P.E.P. 66 a pour finalité de contribuer à l'éducation, à la formation, à l'accompagnement (familial, social, médico-social, judiciaire, sanitaire ...) ainsi qu'à l'hébergement des enfants, des jeunes et des adultes vieillissants, leur handicap ou leurs difficultés.

Elle crée, administre et gère les établissements et services, organise toutes activités concourant à la réalisation de ces buts

LES CHIFFRES CLÉS

18
établissements
et services

4994
usagers
enfants et adultes

104
années d'actions
et d'innovations
sociales

938
salariés

405
salariés
permanents

515
salariés
saisonniers

21M
chiffre d'affaire



Centre Ressources

Accompagnement Formation

Perpignan – Prades – Millas – Thuir
Canet en Roussillon – Argelès sur Mer
– Banyuls sur Mer



Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Latour Bas Elne – Saleilles – Perpignan



Maison d'Enfants

à Caractère Social A.D.P.E.P. 66

Hébergement
Angoustrine – Perpignan
Font-Romeu – Villa Francisco FERRER
Bourg-Madame – Villa Janusz KORCZAK
Accompagnement Familial
à Domicile [A.F.D.] – Perpignan
Accueil de Jour et d'Insertion
[A.J.I.] Perpignan
Villas à Ille sur Têt, Perpignan
et St Jean Lasseille



Ecole Régionale de la 2ème Chance

[en partenariat avec le GRETA
et les CEMEA]



PÔLE ÉDUCATIF LOISIRS FORMATION



Classes de Découvertes

Mer ou montagne

Accueils de Loisirs Associés à l'École

Latour Bas Elne – Saleilles – Perpignan



Foyer d'Action Éducative Nouveaux Horizons

Perpignan



PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Centre Éducatif Renforcé Bleu Marine

Port-Vendres



Service d'Accompagnement Pédagogique à Domicile École à l'hôpital

Toulouges – Perpignan



SIÈGE SOCIAL

Toulouges



E.H.P.A.D. Pierre LAROCHE

Saint-Paul de Fenouillet



PÔLE VIEILLISSEMENT

E.H.P.A.D. Léon BOURGEOIS

Villelongue dels Monts



D-ITEP François TOSQUELLES

ITEP François TOSQUELLES – Toulouges
S.E.S.S.A.D. de l'Oliu – Perpignan



Service d'Éducation Visuelle

Perpignan



PÔLE MÉDICO SOCIAL

Service d'Éducation Auditive

Perpignan



Centre Médico-Psycho Pédagogique Henri WALLON

Perpignan – Saillagouse – Saint-André



Service d'Éducation Motrice

Perpignan



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Perpignan – Saint-André



POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Parce que vous êtes déjà un **fournisseur des PEP 66**.

Pour **s'engager** dans la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** en soutenant une association de **l'économie sociale et solidaire**.

Être mécène, c'est bénéficier d'une **réduction d'impôts de 60%** du montant du don.

Parce que tous les dons perçus permettront **un soutien à la parentalité** pour les familles les plus vulnérables dans le cadre de notre projet du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité «CAP RÉUSSITE» présenté ci-après.

LES PROPOSITIONS DE MÉCÈNAT

250 €	Invitation à un moment convivial annuel de présentation des actions PEP 66
500 €	Invitation à un moment convivial Présentation de votre entreprise sur la newsletter PEP 66 destinée à plus de 400 salariés
800 €	Invitation à un moment convivial Présentation de votre entreprise sur la newsletter Apposition de votre logo sur le site des PEP 66

LES MODALITÉS

1. Remplir le bon de commande
2. Y joindre le paiement soit par virement, soit par chèque
3. Dès réception, nous vous transmettrons le Cerfa n° 11580*04.

PROJET «CAP RÉUSSITE»

Le projet «CAP RÉUSSITE» concerne deux groupes scolaires : Ludovic MASSÉ et Hyacinthe RIGAUD à Perpignan, sur lesquels les PEP 66 gèrent les accueils de loisirs Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE).

Le constat d'un besoin ou d'une demande :

Les familles confient leur difficulté à s'exprimer, à aller vers le corps enseignant mais aussi les difficultés à soutenir leurs enfants dans leur scolarité. De plus, ils rapportent des difficultés à assumer leur rôle de parents lors de rencontres.

Les parents affirment :

- Ne pas avoir les capacités scolaires qui leur permettent d'aider efficacement leur enfant
- Avoir des difficultés à gérer les comportements des enfants surtout quand ils refusent de faire les devoirs
- Manquer d'outils et de temps pour gérer les enfants de niveaux différents pour les familles nombreuses
- Ne pas comprendre le système scolaire
- Ne pas maîtriser suffisamment la langue (famille primo arrivantes)

Avec les enseignants :

L'équipe de Direction des ALAE a relevé plusieurs raisons qui ont poussé les enseignants à conseiller aux parents d'inscrire leur enfant au CLAS :

- Difficultés scolaires qui se traduisent généralement par des résultats insuffisants et peuvent être également s'accompagner de comportement difficile comme une grande passivité en classe, ou au contraire de l'agitation.
- Des élèves qui ont du mal à s'organiser et à suivre le rythme régulier de la classe
- Des élèves anxieux qui ne réussissent pas à obtenir des résultats satisfaisants
- Des élèves qui s'ennuient en classe

Ces établissements scolaires élémentaires sont tous les deux implantés dans des quartiers ou des secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire.

L'établissement scolaire Ludovic Massé relève du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). Par contre l'école Hyacinthe Rigaud n'en relève pas. Cependant, les données statistiques et socio-économiques de la population présente une problématique dominante : Le quartier du moulin à vent se caractérise par une population de 11000 habitants répartis sur trois types d'habitats :

- Les immeubles de plusieurs étages
- Les villas à accession à la propriété
- Les logements villas de type HLM

Les enfants de ce quartier se répartissent sur deux écoles :

- Ecole Hyacinthe Rigaud
- Ecole Vertefeuille

Le quartier du moulin à vent est en mutation depuis quelques années. Hyacinthe Rigaud est une école située au centre du moulin à vent. On assiste depuis quelques années à un appauvrissement de la population avec de plus en plus de familles en situation précaire, des familles primo-arrivantes essentiellement des familles d'origine maghrébines arrivant d'Espagne ou d'Italie.

Un deuxième facteur est venu creuser le fossé : la COVID 19. En effet la rupture scolaire d'environ 6 mois a fragilisé encore plus la situation déjà bancal de certains enfants en 2020, suivie de fermetures de classes successives dès un cas positif détecté.

Les enfants déjà en difficultés avant la COVID ont subi une coupure nette car n'ayant pas les moyens d'avoir un suivi pédagogique à la maison et encore moins les moyens matériels et techniques pour disposer d'un enseignement à distance.

Dans ce cadre ce sont 36 enfants et leurs parents qui vont être pris en charge par le dispositif «CAP REUS-SITE».

DESCRIPTIF DU PROJET

Nous avons établi notre projet sur la base :

- Du référentiel d'intervention de la CAF dans les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
- De la note de cadrage départementale du comité départemental de soutien à la parentalité
- Du projet éducatif des PEP 66

Nous avons pris en compte les contributions régulières :

- De l'éducation nationale (directeurs des écoles, enseignants)
- DU DRE (dispositif de réussite scolaire)
- Des familles
- De l'ALAE (directeur de la structure, directrice adjointe, animateurs)
- Des enfants

Le public visé par l'accompagnement à la scolarité

- Les enfants de CE1- CE2, CM1-CM2, de l'établissement Ludovic Massé qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de l'appui et des ressources pour s'épanouir et réussir à l'école
- Les enfants de CP et CE1 de l'établissement Hyacinthe Rigaud qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de l'appui et des ressources pour s'épanouir et réussir à l'école
- Les parents de ces enfants

Auprès des enfants :

Objectifs généraux :

- Faciliter l'accès au savoir (prérequis à la scolarité) des enfants par des approches différentes mais complémentaires de l'école pour fournir un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial, social
- Créer des stratégies diversifiées en favorisant la régularité, l'organisation du travail personnel et la méthodologie
- Développer le goût de la culture la plus diversifiée
- Donner l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir
- Créer des conditions pour renforcer la confiance des enfants dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire
- Valoriser l'estime de soi des enfants
- Proposer aux enfants des méthodes et des approches susceptibles de leur faciliter l'acquisition des savoirs
- Proposer d'élargir les centres d'intérêts et de promouvoir les apprentissages de la citoyenneté et une ouverture sur les ressources artistiques culturelles, sportives et sociales dans leur environnement
- Mettre en valeur leurs compétences et leurs acquis.

Objectifs opérationnels :

- Fournir aux enfants un appui et une méthodologie au travail scolaire
- Faire découvrir aux enfants des lieux et une organisation pour trouver des ressources, des références et des compétences
- Élargir leur centre d'intérêt en développant leurs capacités de vie en collectivité
- Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide au sein du groupe CLAS
- Organiser un suivi régulier des présences des enfants par la mise en place d'une fiche de présence de la semaine.

Auprès et avec les parents :

- Accompagner les familles dans leur responsabilité éducative et valoriser leurs compétences parentales dans le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à

la scolarité

- Renforcer le lien entre famille et école
- Rechercher les compétences des parents afin de les utiliser comme levier de valorisation
- Proposer des outils aux parents afin qu'ils suivent la scolarité de leur enfant
- Associer les parents aux coté de leurs enfants à la découverte des ressources de territoires sur Faire participer les familles a des séances de soutien scolaire pour leur donner une meilleure connaissance de l'école et de les familiariser avec le vocabulaire scolaire
- Proposer des ateliers à thème

Utiliser l'accompagnement à la scolarité comme le moyen privilégié de rendre les codes de l'école et de l'environnement proche compréhensible pour les parents

- Les aider à reprendre confiance dans leur rôle de parents
- Les soutenir dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école lors de réunion organisées au sein de l'école
- Les orienter vers les actions proposées dans le cadre des autres dispositifs de soutien à la parentalité

Agrément et financement :

Ce projet, porté par les PEP 66, a obtenu l'agrément CLAS auprès de la CAF des Pyrénées-Orientales qui, en plus des échanges prévus avec le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), apporte un financement partiel au dispositif, Le DRE apportera une subvention de 1000 euros, le reste du projet s'autofinanciant par les PEP 66.

Suite à une rencontre avec M. Fulgence, DSDEN des Pyrénées Orientales et Mme Sicard, IEN ASH, nous avons fait le constat que bon nombre d'élèves ne font aucune sortie culturelle, de découverte de l'environnement... avec leurs parents. Ces enfants profitent cependant de ce type de sortie à l'école. Cependant aucun échange ne peut être fait à ce sujet avec leurs familles.

Les pep 66 ont pour ambition de permettre à ces enfants et leurs familles participer à ces temps de partage entre enfant et parent dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité pour les élèves concernés par le dispositif «CAP REUSSITE».

LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS PEP SONT GUIDÉES PAR LES VALEURS DE LAÏCITÉ, DE SOLIDARITÉ, D'ÉGALITÉ ET DE CITOYENNETÉ. CES VALEURS SONT INDISSOCIABLES LES UNES DES AUTRES. ELLES S'ENRICHISSENT DE LEURS NÉCESSAIRES INTERACTIONS. ELLES PARTICIPENT À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE, PLUS ÉCLAIRÉE ET PLUS SOLIDAIRE À LA FOIS.

L'A.D.P.E.P. 66, PAR LE BIAIS DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1919. ELLE EST AGRÉÉE ASSOCIATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE, JEUNESSE ET SPORT, TOURISME, ORGANISME DE FORMATION.

PRÉSIDENT : ROBERT CLARIMON, INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE HONORAIRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL : FRANCK PECQUEUR
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 24 MEMBRES

Contact :

*Véronique DITSCH,
Responsable Communication
et Développement de l'A.D.P.E.P. 66*

v.ditsch@adpep66.org
04 68 62 28 28

